

CONTRAT DE LOCATION D'UN PORT A SEC

Par desgranges, le 25/06/2012 à 16:37

Bonjour,

Nous avons reçu il y a une semaine notre facture annuelle de location au Port à Sec St Nicolas à GRANVILLE.

La facture de l'année dernière (2011) nous a coûté 1 316,00 euros TTC, celle de cette année 1 906,01 euros TTC, soit une augmentation de 40 % environ.

Jusqu'au début de l'année Port Saint Nicolas était tenu par Thierry DEGRENNE, qui a vendu sa société courant mars à STL pour cause de retraite.

Le premier contrat que nous avons établi avec monsieur DEGRENNE date de l'année 2000 et a été reconduit chaque année par tacite reconduction avec une petite augmentation mais pas autant.

Le nouveau gérant ne nous a adressé aucun courrier concernant les nouvelles clauses de contrat.

Est-ce normal de subir une telle augmentation?

40 % d'un coup, c'est beaucoup...

Merci de bien vouloir nous répondre.

Monsieur DESGRANGES